



## Première réunion du groupe de travail SEGPA

---



Paris, Ministère de l'Education nationale, le 5 février 2014 à 14h30

Ce mercredi 5 février s'est tenue dans la bibliothèque du ministère de l'Education nationale, la réunion inaugurale du groupe de travail SEGPA. Ce groupe est appelé à se réunir à quatre reprises entre mi-mars et fin juin. Il s'agit d'une instance de réflexion prospective.

Cette première réunion de travail est coprésidée par Bernard LEJEUNE, Directeur de cabinet du Ministre, Jean-Paul DELAHAYE, Directeur général des enseignements scolaires, en présence de Mme Catherine GAUDY, Directrice générale des ressources humaines.



Toutes les tendances syndicales sont présentes. Au sein de la délégation de l'UNSA-Éducation, aux côtés du SE et du SNPDEN, la parole du SI·EN est portée par Franck MONTUELLE et Guy PEQUIGNOT, Secrétaires généraux adjoints.

La problématique gravite essentiellement autour de cette question : **une école réellement inclusive s'accommode-t-elle du fonctionnement actuel des SEGPA.**

Les travaux constituent donc le point de départ d'une réflexion sur les SEGPA, mais il n'est nullement question de remettre en question leur existence ! Jean-Paul DELAHAYE affirme "**les SEGPA rendent de grands services**".

Les échanges font émerger **de substantiels points de convergence** entre les différentes fédérations hormis la position des représentants de FO qui se singularisent par un discours globalement hostile aux dynamiques d'inclusion scolaire.

Le point de vue des syndicats de l'UNSA : SE, SNPDEN et SI.EN est clair :

- Nous estimons utile et nécessaire la restauration d'un **pilotage national des SEGPA**.
- Les évolutions du fonctionnement des SEGPA ne sont envisageables que dans **la dynamique d'une mutation du collège qui devra s'engager dans un vrai travail de refondation**
- Nous envisageons la SEGPA comme **un outil de réussite** dans le parcours scolaire des élèves les plus fragiles.
- Nous tenons à la **continuité de la prise en charge** de ces élèves par **des équipes pluri-professionnelles identifiées** et formées au sein de l'établissement.
- Nous soutenons les évolutions visant **plus d'inclusion et plus de porosité entre les parcours**, mais **sans dilution ou réduction des moyens** de la SEGPA. Nous pensons en effet qu'un fonctionnement ségrégatif induit inexorablement une perception péjorative de l'admission en SEGPA. Cette admission peut devenir suspecte aux yeux des familles et dévalorisante à ceux de l'élève qui risque de la percevoir comme un lieu de relégation.
- Se posent les questions concernant la sortie de SEGPA et **l'accès de l'élève à la qualification professionnelle**.

Les interventions abordent évidemment **la formation professionnelle initiale et continue** des personnels exerçant en SEGPA ainsi que leurs conditions de travail, obligations de service et rémunérations.

Les questions posées sont nombreuses et particulièrement pertinentes, parce qu'elles croisent des enjeux cruciaux. Il est en effet question d'équité scolaire, visant à rendre plus juste le service public d'éducation.

Au sein de la délégation de l'UNSA Éducation, le SI.EN portera, dans ce groupe, la parole des inspecteurs. Nous invitons donc nos adhérents à s'associer à ce travail en faisant remonter leurs observations et leurs propositions.



SIEN